Moulézan Info

http://blog-mairiemoulezan.com
https://www.facebook.com/mairiemoulezan/
http://www.nimes-metropole.fr/

N° 102
Mars 2018

Le mot du maire

Les comptes administratifs 2017 de la commune ont été approuvés à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 1er mars. Le budget, qui est l'acte fondamental de la gestion de notre village, le sera fin mars à condition qu'alors nous soyons en possession de tous les chiffres qui devraient nous parvenir de l'état. Sinon nous le voterons dans le courant de la première quinzaine d'avril. Les impôts locaux ne seront toujours pas augmentés. Dans le prochain bulletin je détaillerai les travaux et les projets de 2018. Ils seront fonction de nos possibilités budgétaires et des subventions dont nous bénéficierons.

Le mois de février, sur la fin, nous a rappelé que l'hiver n'est pas terminé… Heureusement, l'épisode neigeux a eu lieu pendant les vacances et n'a pas trop perturbé la vie du village. Au contraire, il a transformé Moulézan en village de haute montagne le temps d'une journée pour la joie des enfants.

Certains ont reçu une lettre concernant le débroussaillement. Il s'agit des propriétaires de toutes les parcelles qui sont situées à moins de 200 mètres de la lisière du bois des Leins. Le but est de rappeler que, pour la sécurité du village et des maisons qui sont implantées dans cette zone, le débroussaillage doit être fait réglementairement. Compte tenu des risques et des incendies de l'été derniers en France, la Préfecture effectuera des contrôles. J'en suis donc responsable et la mairie se substituera aux propriétaires négligents qui seront alors sollicité pécuniairement.

Je voudrais revenir sur une déclaration de notre ministre de la santé concernant le vin. Nous sommes concernés à plusieurs titres et notamment parce que nous sommes un village dé viticulteurs. Elle me semble très condescendante lorsqu'elle désigne le « premier verre de vin comme premier pas vers le cancer ». Agnès Buzyn se réclame de la sciences non seulement pour nier les données scientifiques sur les antioxydants contenus dans le vin, mais aussi pour « insulter »tous ces artisans qui constituent l'immense majorité des producteurs de vin en France. Le vin n'est pas un alcool, il est une boisson de table contenant de l'alcool, à boire évidemment avec pondération et intelligence. Il est avant tout une boisson culturelle, porteuse de toute la mémoire historique et géographique de la France. Notre Président l'a d'ailleurs reconnu, contredisant sa ministre, au salon de l'agriculture: «*Je bois du vin midi et soir. Je crois beaucoup à la formule de Georges Pompidou: N'emmerdez pas les Français*.». Ainsi, il a rendu hommage à ce pays qui résiste à l'uniformisation des marchés, à ces citoyens émancipés parce que porteurs d'une histoire et d'un patrimoine, à ce qui fait que la France est belle.

Que le retour du printemps soit source pour vous et vos proches de douceur, de réconfort et de santé !

Bien amicalement, Pierre Lucchini

Traditions: la Journée Internationale des Femmes

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale des Femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de militantes préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.

La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer. Elle est fêtée chaque année le jeudi 8 mars.

Les dates à retenir

- ***Mercredi 7:*** *Galette des Rois 3° âge foyer*
- ***Dimanche 11:*** *Loto de l'APE au foyer de Domessargues*
- ***Mardi 13–Samedi 17:*** *Ludothèque au foyer.*
- ***Vendredi 16:*** *Soirée jeux de société au foyer*
- ***Mercredi 21:*** *Repas 3ème âge foyer*
- ***Samedi 24:*** *Carnaval des enfants dans les rues du village*
- ***Dimanche 25:*** *Rando VTT Leins-Gardonnenque*
- ***Mercredi 28:*** *AM jeux 3ème âge au foyer*

Proverbe:

« Si Dieu n'avait fait la femme, il n'aurait pas fait la fleur »

Victor Hugo

Je ne sors pas mes poubelles en dehors des horaires autorisés…..

La neige est tombée abondamment sur Moulézan mercredi 28 février. Elle s'est invitée le dernier jour du mois comme pour nous rappeler que l'hiver n'était pas terminé. Le paysage était féérique et propice aux jeux et aux photos. La dernière fois que nous avions connu pareil enneigement au village c'était le 7 mars 2010.

Dès le 2 mars, après une remontée de la température et le retour du soleil, le manteau blanc s'était évanoui gonflant momentanément la Courme et les ruisseaux du village.

Premier Dîner Spectacle du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

SAMEDI 14 AVRIL 2018 à 20h à SAINT BAUZELY (foyer). AU MENU : une revue transformiste, LES MECS UP. Ils vous proposent leur revue tendre et rythmée. Un spectacle de professionnels adapté à chaque public, en aucun cas vulgaire et donc visible par tous. Un savant mélange d'imitations, de parodies, d'émotions et de transformations dans un tourbillon de plumes, de paillettes et de strass, le tout dans la bonne humeur, le rire et la complicité avec le public. Plus de 15 ans d'existence et d'expérience qui font la différence.

AU SERVICE : l'Atelier Traiteur de Saint Mamert.

DANS L'ASSIETTE : Entrée: Chaud Froid de poisson en sucré salé : Cabillaud en croute de sésame, et d'aneth, Saumon gravelax. Plat Chaud: Blanquette de volaille au curry, Légumes croquants. Coté Sucré: Entremet Ananas coco meringué. Pain, Carafe d'eau. Vin non compris. Réservation du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h. Syndicat Mixte Leins Gardonnenque. 4 rue Diderot 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES. Tel : 04.66.63.00.80

RANDO VTT des LEINS le dimanche 25 mars

4 parcours VTT sportifs à la carte, à choisir, ou à enchaîner … 15 km , 20 km, 25 km, 35 km et aussi une randonnée pédestre, un parcours VTT facile un parcours VTT initiation (enfants) et toujours...

SANDWICH SAUCISSE OFFERT A L'ARRIVEE !

Inscription et informations: http://vtt-gardonnenque.wifeo.com

La vie du village

Nous avions oublié les lauréats du concours de Noël… Dans la catégorie « Sapin insolite »: **Colette martinez et Mme et M. Matet**. Dans la catégorie « Maisons illuminées » : **Florence et Claude Navarro, Marie-Agnés Prades et Mme et M. Dumond.** La mairie leurs a offert leurs cadeaux. Rendez-vous à Noël 2018 !

Samedi 24 mars les enfants des villages du regroupement scolaire, accompagnés de leurs parents, envahiront les rues de notre village déguisés. Ils termineront leur carnaval en brulant le roi du carnaval sur le terre plein situé au carrefour de la D123 et de la route d'Alès.

Infos paroisse: Messe des Rameaux dimanche 25 à Montmirat 9h15
Chemin de Croix à l'église de Moulézan vendredi 30 à 15h.

Attention, une voiture qui stationne au même endroit pendant plusieurs jours, qui plus est, en panne est en infraction. Elle sera signalée à la gendarmerie et enlevée par la fourrière 7 jours plus tard si elle n'a pas bougé.

Infos Mairie

☎ **04 66 77 87 94** 💻 **mairiemoulezan@ wanadoo.fr**

▶**Prochain ramassage des encombrants le jeudi 5 avril**… Prévenez la mairie. **Attention, seules les marchandises que vous ne pouvez transporter dans votre voiture** seront récupérées (Gros appareils ménagers, matelas, meubles, objets encombrants, etc….). Les encombrants doivent être déposés devant votre domicile **sur la voie publique** dès 8h.

Rénovation énergétique: Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. **L'Anah** peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

Renseignements: http://www.anah.fr/ ou à la mairie.

TAXES LOCALES 2018: Le conseil municipal a voté les taux des taxes locales pour l'année 2018. Ils sont inchangés et la part communale des impôts locaux n'augmentera pas.

Taxe d'habitation 10%-Taxe foncière: 14%- Taxe sur le foncier non bâti: 14%

Comparativement aux communes de la même strate (500 à 1500 h), nos taux sont parmi les plus bas.

Le 6 mars **la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)** se réunira. Elle est composée du Maire et de 6 commissaires (5 choisis dans la commune et 1 propriétaire sur la commune mais résident hors commune). Elle formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance. Elle formule un avis sur le classement des parcelles affectées par un changement. La CCID doit prendre l'initiative d'informer l'administration fiscale des changements dont cette dernière n'aurait pas eu connaissance: constructions sauvages, constructions neuves, changements de consistance et d'affectation des propriétés bâties et non bâties, changements de caractéristiques physiques ou d'environnement des propriétés bâties et non bâties qui sont susceptibles d'entraîner une variation de la valeur locative. Pour aider la commission, le service de l'administration fiscale transmet à la CCID : la liste 41 bâti, la liste 41 non bâti. Ces listes recensent les propriétés pour lesquelles un changement a été pris en compte par l'administration fiscale depuis la précédente édition des listes (En moyenne tous les deux ans)
D'une façon générale, l'assiette des impôts directs locaux est déterminée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur la base des déclarations des propriétaires. Elle doit néanmoins utiliser d'autres sources d'informations, internes et externes, pour mettre à jour et établir les impôts locaux. C'est le rôle de la CCID.

⇨**Recensement citoyen:**
Tout Français doit se faire recenser auprès de sa mairie à partir de 16 ans. L'absence de recensement entraine de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans et de ne pas être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

⇨**IMPOTS:** Cette année, vous devez obligatoirement remplir votre déclaration des revenus 2017 par internet si le revenu fiscal de référence de votre foyer dépassait 15 000 € en 2016. A partir de 2019, tous les contribuables devront déclarer leurs revenus en ligne, quel que soit leur montant.
Conséquence de l'entrée en vigueur du prélèvement à la source en janvier 2019, vous ne paierez pas d'impôt l'an prochain sur vos revenus de 2018. Le fisc vous accordera un crédit d'impôt exceptionnel qui en effacera le montant, pour éviter que vous ne soyez doublement imposé. Attention, seuls vos revenus ordinaires de 2018 profiteront de la mesure, vos revenus exceptionnels, en revanche, resteront imposables normalement.

⇨**Listes électorales:**
2019 est une année électorale. En mai nous désignerons les députés européens. **Pensez à vous inscrire sur les listes électorales**

Les menus de mars à la cantine de Domessargues

En mars, le légume de saison est le panais et la blette. Le fruit de saison est la pomme
Les enfants découvrirons l'Australie...

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
05/03 au 09/03	*Laitue et dés d'emmental Financière de veau Riz créole Crème dessert vanille*	*Salade de lentilles Emincé de dinde au jus Haricots beurres persillés Laitage Les Vacheries en Abondance Fruit de saison*	*Pizza au fromage Œufs durs à la florentine Croc lait Fruit de saison*	*Radis croque sel Filet de hoki sauce safranée Tortis Saint Marcellin à la coupe Compote*
12/03 au 16/03	*Jus de Pommes Couscous de poulet et ses légumes Camembert à la coupe Flan au caramel*	*Salade hollandaise (Batavia, carotte, chou blanc, céleris) Pennes au thon Edam Cake au cacao*	*Salade de haricots verts Sauté de bœuf aux oignons Purée Berger de Lozère Fruit de saison*	*Carottes râpées Pané de blé épinards Jardinière de légumes Rondelet Compote*
19/03 au 23/03	*Coppa Gardianne de taureau Pommes de terre à l'anglaise Vache Picon Fruit de saison*	*Salade baltique(Iceberg, carotte, concombre) Rôti de dinde au jus Haricots vert sautés Crème anglaise Biscuit*	*Salade verte Lamelles d'encornets provençale Riz de Camargue Fromage blanc nature Crème de marrons*	*Quiche aux blettes Sauté de porc à la diable Carottes sautées Seillou des Cévennes Fruit de saison*
26/03 au 30/03	*Carottes râpées Poulet rôti aux herbes Purée de panais Coulommiers à la coupe Fruit de saison*	*Friand au fromage Curry de pois chiches lait de coco Semoule Yaourt sucré Fruit de saison*	***Repas Australien*** *Betteraves en salade Steak haché sauce barbecue Potatoes Verre de lait Biscuit Timtam*	*Salade de coquillettes aux billes demozzarella Filet de colin meunière et citron Flan de potiron Mousse au chocolat*

BIBLIOTHEQUE

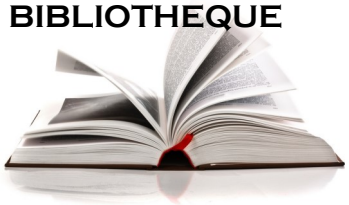

Savez-vous qu'il y a une bibliothèque à Moulézan ? Elle se situe près de la boulangerie à coté du panneau d'information lumineux….

Des romans, des bandes dessinées, des revues, … etc. vous attendent. Le stock de livres est renouvelé chaque année.

La bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 16h30 à 17h30. De charmantes bibliothécaires vous y accueilleront…. L'inscription et le prêt des livres sont GRATUITS.

ECOLE: Les réflexions concernant notre regroupement scolaire se poursuivent. A la fin du mois de mars une décision sera prise par le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire sur l'organisation de nos écoles. Le but est de répondre essentiellement à deux problèmes:

La disparition des CAE (Contrats aidés par l'Etat). Ils permettaient de recruter des personnels à bas coût pour les communes.

Le temps passé par les enfants dans les cars le matin, le midi et le soir.

Plusieurs solutions ont été étudiées financièrement par le SIRS et sont soumises courant mars aux conseils municipaux des quatre communes qui composent notre regroupement scolaire (Moulézan, Montagnac, Mauressargues et Domessargues). La solution retenue sera connue le mois prochain…..

Chacun d'entre vous peut signaler à la mairie tout problème dans le village ou sur le territoire de la commune…. Eclairage public défaillant, poubelles non ramassées, détritus dans une rue, containers papier ou verre plein,….etc. C'est un acte citoyen qui profite à tous. Merci